

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 19 mars 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à cette conférence de presse que nous tenons exceptionnellement un mercredi. Parce que demain vous savez que c'est un jour férié en Côte d'Ivoire et nous avons estimé qu'il était utile de vous rencontrer, essentiellement pour deux points.

Le premier a trait aux activités du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, qui sera à Ouagadougou (Burkina Faso) vendredi. Il va participer à la réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement de l'Accord de Ouagadougou. Cette une réunion qui a été ouverte à l'Organe Consultatif International (OCI). C'est à titre de membre de l'OCI qu'il sera à Ouagadougou. La réunion est très importante du point de vue de l'ONUCI, particulièrement dans la mise en œuvre des Accords complémentaires de l'Accord de Ouagadougou, notamment le processus DDR et les élections. Sur ces deux points, les semaines à venir seront décisives et très importantes pour la suite du processus, notamment le processus électoral.

Le deuxième point a trait à la phase de sécurité que les Nations Unies appliquent en Côte d'Ivoire. Il y a eu un changement. Les avancées du processus de paix on permis une amélioration des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire. Sur cette base, et après une sérieuse évaluation de l'impact sur le personnel et les opérations des Nations Unies, celles-ci ont décidé de modifier les phases de sécurité en Côte d'Ivoire. De 4 à 3 et de 3 à 2. Voici le deuxième point que j'avais pour vous. Je suis prêt à répondre à vos questions éventuelles sur les points abordés et bien sûr sur d'autres questions concernant l'ONUCI. Mon collègue militaire est également ici. Même s'il n'a rien à annoncer, il peut répondre à des questions sur le domaine qui est le sien. Merci

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Merci M Touré. Je voudrais savoir par rapport à l'aspect sécuritaire, quelles sont les données pour un état de stabilité ou de normalité ? Deuxième élément, vous avez dit que les semaines à venir seront décisives, ce sera là le premier point de la réunion du CEA, alors pourra-t-on avoir quelques précisions sur ce que vous appelez semaine décisive ?

HT : la semaine décisive concerne ce qui sera fait pour que les élections puissent se tenir dans les délais prévus par les parties ivoiriennes et vous savez que l'ONUCI a un rôle dans le processus électoral, notamment la certification. Donc il est très important pour nous de savoir quelles décisions vont être prises à Ouagadougou concernant le processus électoral. Et c'est pour cela que c'est décisif pour nous. Il faut tenir compte des délais si l'on veut exécuter ce qui a été prévu. En ce qui concerne la phase de sécurité, il faut peut-être préciser que la phase de sécurité existe partout où il y a des agences des Nations Unies ou une mission de maintien de la paix. Partout où les Nations Unies se trouvent, il y a cette phase de sécurité. Bien entendu la phase varie en fonction de la facilité avec laquelle le staff des Nations Unies peut évoluer, en fonction de la façon dont les opérations des Nations Unies peuvent être conduites, mais également en

fonction de la sécurité ambiante, de l'environnement ambiant sur le plan sécuritaire. Donc, c'est en fonction de cela que les phases sont de 1 à 5 et bien sûr il y a des pays sans phase où la situation est normale comme vous dites, vous avez dit normalité. Et c'est en fonction de cela que les phases sont fixées. Mais bien sûr en même temps qu'il y a les phases, il y a aussi ce qu'on appelle les risques qui sont liés à chaque phase. C'est ce qu'on appelle le niveau des menaces qui existent. Et c'est pour cette raison qu'il y a une évaluation périodique de la phase en fonction de l'évolution de la situation. Je ne sais pas si je réponds à votre question ?

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Toujours dans le cadre de la réunion de vendredi, le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Robert Beugré Mambé était hier à Ouagadougou pour rencontrer le Facilitateur, et il a laissé entendre, à la sortie de l'entretien, qu'il se pourrait que le délai des élections soit reporté. Je voudrais avoir votre avis sur le sujet puisque de plus en plus beaucoup d'Ivoiriens pensent à cette éventualité puisqu'un certain nombre d'opérations techniques obligatoires n'ont pas encore eu lieu, notamment le désarmement, l'identification et le recensement électoral.

HT : Comme vous le savez, M. Mambé est le maître d'œuvre des élections et il doit proposer une date aux autorités ivoiriennes, explicitement au Président de la République qui va annoncer la date par un décret. Mais il faut certainement attendre la réunion de Ouagadougou pour savoir quelles décisions auront été prises. C'est à cela que je faisais allusion en disant que ce sont les décisions qui seront prises à Ouagadougou qui vont déterminer le reste des tâches à exécuter pour que les élections soient possibles. Mais en ce moment précis, je ne voudrais pas commenter ce que M. Mambé a dit, étant entendu que c'est lui le maître d'œuvre dans le processus électoral.

Ebenezer Viwami (Alerte Info) : Colonel Dafir, au sujet de la réduction des Postes d'Observation des camps. Puisque la tenue des élections devient de plus en plus incertaine, je voudrais savoir si les Casques Bleus de l'ONUCI envisagent également de repousser la date de réduction de ces camps ?

Colonel Mustapha Dafir (Porte-parole militaire) : Le démantèlement des postes d'observation se fait en fonction de ce qui a été prescrit par l'Accord Politique de Ouagadougou. Chaque deux mois, on diminue de moitié le nombre de postes d'observation existants. D'ailleurs à la fin de ce mois on va démanteler deux autres postes d'observation sur ceux qui restent.

Ebenezer Viwami (Alerte Info) : Je précise ma question. Puisque les élections seront reportées est-ce le délai sera aussi respecté chez vous ?

HT : Nous ne savons pas encore si les élections vont être reportées ou pas. Nous n'avons aucune annonce là-dessus.

Col MD : Moi je ne peux pas spéculer sur la date des élections ! Mais je peux vous dire pour le redéploiement on le poursuit conformément au programme prescrit par l'Accord de Ouagadougou. Pour le redéploiement, on est entrain d'y travailler et en fonction de nos moyens, les travaux sont entrain de progresser dans ce sens. Pour les Postes d'Observation, nous on suit exactement ce qui a été prescrit par l'Accord de Ouagadougou.

Hippolite Oulaï (L'Inter) : Colonel Dafir, concernant le redéploiement, je voudrais savoir si l'ONUCI est dans une phase irréversible ou alors si ce redéploiement pourrait évoluer en fonction de la date des élections ?

Col MD : Bien sûr, le processus va continuer dans ce sens, mais en fonction de l'évaluation de la situation et en fonction du mandat qui nous sera assigné, on va réagir dans ce sens-là.

HT : De manière générale, tout ce que nous faisons, à savoir nos prévisions, notre travail d'accompagnement notre appui, dépend de la situation. Il va de soi que nous ne pourrions pas faire comme si rien ne se passait. Nous tenons compte de la situation, parce que nous devons accompagner les acteurs ivoiriens. Très bien, apparemment, il n'y a plus d'autres questions. Merci d'être venus exceptionnellement un mercredi. On se retrouvera jeudi prochain pour le prochain point de presse.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email : hamadoun@un.org

<http://www.onuci.org>